



Emilie COLLOMB

ecollomb@collomb-avocats.eu

T. +33 (0)4 28 38 09 09

Barreau de Marseille (2007)
Fondatrice / Associée

Biographie

DROIT FISCAL – INGENIERIE PATRIMONIALE – FAMILY OFFICE – DROIT DES SOCIETES – SUCCESSION

Titulaire de la mention de spécialisation en droit fiscal et douanier, Émilie Collomb intervient tant en conseil qu'en contentieux auprès d'entreprises, de groupes et de dirigeants dans les différents domaines de la fiscalité française et internationale.

Elle possède une forte expertise en fiscalité personnelle et patrimoniale, en fiscalité des entreprises, ainsi qu'en transmission d'entreprise.

Émilie Collomb a développé une expertise spécifique dans l'accompagnement des familles pour la structuration, la gestion et la pérennisation de leur patrimoine professionnel et personnel.

En collaboration interprofessionnelle (banquier, notaire, expert-comptable), elle devient l'interlocuteur unique de ses clients afin de les accompagner au quotidien dans l'exécution de la stratégie dessinée.

En 2015, elle fonde COLLOMB Avocats, cabinet d'avocats français indépendant spécialisé en droit fiscal.

Elle organise et coanime chaque année la Conférence Loi de Finances en partenariat avec l'ACE et l'IACF ainsi que les Assises de la fiscalité avec l'IACF.

Elle assure également des formations auprès d'entreprises privées et du Master 2 Droit et fiscalité des entreprises du Centre d'Études Fiscales de l'Université Aix-Marseille.

DOMAINE D'INTERVENTION

- Droit fiscal
- Ingénierie patrimoniale
- Assistance à contrôle fiscal
- Family office
- Droit des sociétés
- Succession

PARCOURS

- RACINE Avocats
- ALISTER Avocats
- BBLM Avocats

FORMATION

- Double master en fiscalité et droit des affaires (Institut de droit des affaires d'Aix en Provence)
- Certificat de spécialisation en droit fiscal et douanier

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Administratrice, déléguée régionale de l'Institut des avocats fiscaux (IACF)
- Co-responsable de la commission fiscale du barreau de Marseille
- Intervenante lors de conférences pour l'IACF et l'ACE